Communiqué de presse FSU

Refonte de la carte de l'éducation prioritaire, pour la FSU, le compte n'y est pas !

La refonte de la carte de l'éducation prioritaire est en phase de concertation depuis le 12 novembre. Le Recteur doit transmettre la liste des écoles et collèges qui seront labellisés REP et REP+ à la ministre courant décembre. A l'issue d'une deuxième réunion entre le Directeur Académique à l'Évaluation et à la Pédagogie (DAEP) et les représentants des personnels, deux points de désaccord importants subsistent pour la FSU : en premier lieu, la FSU dénonce le principe selon lequel une école doit obligatoirement être rattachée à un collège de l'éducation prioritaire pour être elle-même classée. Cette automaticité, voulue par la ministre, aurait pour conséquence de faire sortir mécaniquement plus de 50 écoles de l'éducation prioritaire dans l'académie alors qu'elles remplissent toutes les critères sociaux. Deuxièmement, le périmètre annoncé par le ministère (12 REP+ et 19 REP) est trop restreint. La FSU revendique un élargissement de ce périmètre en fonction des besoins. Elle appelle les collègues et les parents d'élèves à se mobiliser pour que la ministre abandonne le principe du rattachement obligatoire et pour l'augmentation du nombre de réseaux dans l'académie.

Contacts :
Emmanuel Séchet - 06 78 99 32 66
Bernard Valin - 06 81 23 26 70